



ROWING CANADA AVIRON
DESCRIPTION DE POSTE
ENTRAÎNEUR ADJOINT DU PROGRAMME FÉMININ SENIOR¹

- 1.0 DESCRIPTION :** Entraîneur adjoint du programme féminin senior
- 1.1 ORGANISATION :** Association canadienne d'aviron amateur
- 1.2 TITRE :** Entraîneur adjoint du programme féminin senior
- 1.3 CATÉGORIE D'EMPLOI :** Professionnel à temps plein (employé)
- 1.4 SUPERVISEUR IMMÉDIAT :** Entraîneur en chef du programme national féminin

2.0 FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS

2.1 EN GÉNÉRAL

Relevant de l'entraîneur en chef du programme national féminin de Rowing Canada Aviron (RCA), l'entraîneur adjoint du programme féminin senior sera un membre clé de l'équipe d'entraînement de haute performance de RCA. L'entraîneur adjoint du programme féminin senior devra contribuer pleinement à la création et à la mise en place constante d'un environnement de haute performance de classe mondiale qui assure le succès de l'équipe d'aviron canadienne aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques.

L'entraîneur adjoint du programme féminin senior travaillera au centre national d'entraînement de RCA à Victoria en Colombie-Britannique en étroite collaboration avec l'entraîneur en chef du programme national féminin, le directeur de la haute performance et d'autres membres du personnel d'entraînement de la haute performance. L'entraîneur adjoint du programme féminin senior devra collaborer étroitement avec les professionnels des sciences et de médecine du sport, le

¹ Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

personnel administratif de RCA et des spécialistes d'organismes externes afin d'établir une démarche collective visant à réaliser l'objectif de RCA de remporter des médailles d'or aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques.

L'entraîneur adjoint du programme féminin senior devra offrir un soutien direct à l'entraînement aux athlètes, aux entraîneurs et au personnel (des sciences du sport, de médecine sportive et administratif) et collaborer avec ceux-ci pour mettre en place le programme de l'équipe nationale, notamment en matière de planification, de suivi et d'évaluation. Avec l'équipe d'entraînement de la haute performance, la personne en poste devra offrir un soutien quotidien aux athlètes du centre national d'entraînement et elle se verra attribuer, par le directeur de la haute performance et l'entraîneur en chef du programme national féminin, des équipages et des fonctions de manière plus structurée alors que la sélection se précisera pendant la saison.

L'entraîneur adjoint du programme féminin senior jouera un rôle clé relativement au développement des compétences des athlètes et au renforcement de leur confiance dans un climat de collaboration. Il devra servir d'exemple, partager des valeurs communes et reconnaître l'importance de l'aspect communautaire du programme de l'équipe nationale, où tous se soutiennent les uns les autres. La personne en poste travaillera conjointement à trouver des occasions d'améliorer le programme grâce à un suivi efficace et à l'évaluation des répercussions sur la vitesse du bateau engendrées par l'entraînement et d'autres interventions. La personne devra posséder des compétences manifestes en matière d'interactions sur place, notamment dans l'environnement d'entraînement et de compétition.

Les détails du plan de travail annuel de l'entraîneur adjoint du programme féminin senior seront mis au point en collaboration avec le directeur du parcours des entraîneurs et des athlètes, l'entraîneur en chef du programme national féminin et le directeur de la haute performance.

L'entraîneur adjoint du programme féminin senior devrait avoir une certification de niveau 4 du PNCE ou avoir au minimum une certification d'entraîneur de la performance de RCA (niveau 3 du PNCE, théorie, technique et pratique).

L'entraîneur adjoint du programme féminin senior doit se conformer à tous les codes de conduite de RCA qui se rapportent à ses activités.

2.2 EN DÉTAIL

A. Équipe nationale

- Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration, la mise en application et l'évaluation du plan d'entraînement annuel, y compris des plans

d'entraînement et de compétition à long terme pour l'équipe nationale en collaboration avec l'entraîneur en chef du programme national féminin et le directeur de la haute performance.

- Au quotidien, entraîner directement les athlètes en offrant notamment des conseils de groupe et individuels.
- Offrir des services d'entraînement directs dans l'environnement du centre national d'entraînement et entraîner des équipages au besoin dans le cadre de compétitions internationales (comme les Jeux olympiques, les Championnats du monde, la Coupe du monde, les Jeux panaméricains, les Championnats du monde des moins de 23 ans, etc.). Les équipages seront attribués à l'entraîneur adjoint du programme féminin senior en consultation avec le directeur de la haute performance.
- Aider l'entraîneur en chef du programme national féminin et le directeur de la haute performance dans l'élaboration des critères et des procédures d'entraînement et de course dans le cadre de la sélection des équipes.
- Communiquer et mettre en place des activités de sélection équitables et transparentes au besoin pour le classement des athlètes et la sélection des équipages.
- Veiller à la mise à jour des dossiers en ce qui a trait au suivi des entraînements, aux résultats en compétition et au suivi des progrès.
- Inspirer et motiver les athlètes et les entraîneurs en ce qui a trait aux occasions offertes dans le cadre des programmes de l'équipe nationale de RCA.

B. Développement des athlètes

- Communiquer avec les athlètes pour les tenir informés des occasions de développement liées à l'équipe nationale et de prochaine génération ainsi que des processus de suivi de la performance et de sélection de RCA.
- Promouvoir les activités de prochaine génération des femmes de moins de 23 ans et leur rôle dans le cadre du parcours des athlètes de haute performance vers des réussites futures aux Jeux olympiques ou paralympiques.
- Créer des liens avec les entraîneurs du programme pour multiplier les possibilités d'engagement des entraîneurs et des athlètes dans le programme de prochaine génération ou senior.
- Favoriser un environnement de haute performance et un parcours de développement continu et progressifs axés sur les athlètes.

C. Perfectionnement des entraîneurs

- Avec l'entraîneur en chef du programme national féminin et le directeur de la haute performance ainsi que d'autres membres du personnel d'entraînement et technique, participer à l'élaboration, à l'amélioration et à la mise en place d'un modèle technique qui complète le modèle de développement à long terme de l'athlète.
- En collaboration avec l'entraîneur en chef du programme national féminin, le directeur de la haute performance et d'autres membres du personnel d'entraînement, participer à l'élaboration d'une philosophie d'entraînement soutenant une approche collective et collaborative envers de bonnes performances d'équipe et inculquer cette philosophie.
- Adhérer au programme de formation des entraîneurs de RCA et y participer directement à tous les niveaux, du travail avec des entraîneurs débutants à la formation avancée d'entraîneur.
- Encadrer des entraîneurs canadiens à la demande du directeur de la haute performance.
- Participer à des activités de perfectionnement professionnel pour une démarche d'apprentissage à long terme comme entraîneur et se livrer à une réflexion appropriée et à une évaluation des forces et des lacunes.
- Partager ses connaissances et son expérience afin d'aider la communauté d'aviron canadienne, particulièrement en ce qui a trait à l'amélioration de la performance dans des espaces de discussion comme la conférence des entraîneurs de RCA et des visites de clubs.

D. Équipe d'amélioration de la performance

- Travailler avec l'entraîneur en chef du programme national féminin et le directeur de la haute performance pour veiller à ce que les besoins du programme de l'équipe nationale soient satisfaits en matière de science du sport, de médecine sportive et de recherche.
- Travailler avec l'équipe d'amélioration de la performance pour la prestation de programmes spécialisés.
- Utiliser les connaissances et les compétences de l'équipe d'amélioration de la performance pour élaborer, superviser et évaluer le programme d'entraînement annuel.
- Jouer un rôle prépondérant dans la mise en place de systèmes appropriés de suivi et de mesure de la performance des athlètes.
- Conserver tous les résultats des tests pertinents de chaque athlète de l'équipe nationale sous sa supervision directe.

E. Administration

- Avec l'entraîneur en chef du programme national féminin et le directeur de la haute performance, contribuer à l'acquisition, à l'entretien et à la conservation de l'équipement de l'équipe nationale au centre d'entraînement.
- À la demande de l'entraîneur en chef du programme national féminin et du directeur de la haute performance, préparer les plans de travail, les rapports et d'autres documents au besoin.

3.0 DEGRÉS DE SUPERVISION

L'entraîneur adjoint du programme féminin senior relève de l'entraîneur en chef du programme national féminin quant à la réalisation des fonctions et attributions énumérées ci-dessus, et il devra communiquer régulièrement avec le directeur du parcours des entraîneurs et des athlètes et le directeur de la haute performance en ce qui a trait à la prestation et aux activités du programme. La personne collaborera avec ses pairs de l'équipe nationale et sera évaluée par ceux-ci, et elle fournira des commentaires constructifs à ses collègues du programme de l'équipe nationale. L'évaluation finale sera réalisée par le directeur de la haute performance.

4.0 POUVOIR DE DÉCISION

L'entraîneur adjoint du programme féminin senior devra participer à des réunions propres aux exigences de son poste et devra émettre des recommandations au besoin. La personne en poste aura le pouvoir d'agir dans la gestion quotidienne de certains volets du programme conformément aux politiques, aux programmes et au budget. Au-delà de ces limites, la personne devra faire approuver ses décisions par l'entraîneur en chef du programme national féminin et le directeur de la haute performance.

5.0 INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

- Le succès de l'équipe et des équipages aux Championnats du monde des moins de 23 ans, aux Championnats du monde seniors, aux Jeux olympiques et à d'autres grands événements internationaux.
- Le nombre d'athlètes qui atteignent les marqueurs physiques, techniques, tactiques et émotionnels.
- Les performances sur l'eau des athlètes du centre d'entraînement lors des essais nationaux et internes.
- Le taux de satisfaction global au sein du programme de l'équipe nationale.
- La qualité de la planification, de l'organisation et de la tenue des séances

d'entraînement.

- La qualité de la planification, de l'organisation et de la tenue des camps d'entraînement.
- La mise en pratique des valeurs fondamentales de l'équipe.